



[COMMUNIQUE DE PRESSE] ORANGE : La F3C CFDT ne signe pas la Rupture Conventiennelle Collective qui prévoit la suppression de 670 emplois

La direction a mené tambours battants la négociation d'un accord de ruptures conventionnelles collectives en 5 semaines ! Du jamais vu ! Mais où est passé le dialogue social constructif et de qualité soi-disant cher à Orange ?

Cette négociation est partie du mauvais pied courant avril puisque :

Aucune information/consultation n'a été lancée en amont pour expliquer le projet de transformation en cours et permettre un recours à des expertises;

La stratégie du Groupe se cantonne à une logique de réduction des coûts d'ici 2025, sans vision industrielle d'avenir intégrant la transition écologique et une rupture de « business model »

Le calendrier des négociations était très serré avec des documents envoyés extrêmement tardivement.

Des dispositifs d'accompagnement faibles voire inexistants, une commission d'examen des dossiers non paritaire, aucun contrôle sur le réel volontariat des candidats, un risque trop grand de voir des salariés poussés vers la sortie sans réel projet/accompagnement, aucun dispositif et/ou considération pour les salariés qui resteraient alors que 25% des effectifs seront partis .. Telles sont les

raisons qui ont fait que la F3C CFDT n'a pas signé cet accord.

Derrière ces suppressions de postes se cache la réalité brutale pour les salariés français d'Orange Business : le offshoring de leurs emplois vers des filiales étrangères. Pour la F3C CFDT, le moins-disant social ne peut être considéré comme la colonne vertébrale de la stratégie d'un groupe comme Orange.

Le départ en quelques mois de 25 % des salariés de la division SCE (RCC et temps partiel séniors) va provoquer une lourde perte de compétences mettant en péril les capacités d'Orange à résoudre rapidement les incidents graves.

La F3C CFDT ne pouvait pas signer un tel accord, où le salarié n'est plus au coeur de la stratégie d'Orange et où aucune place n'a pu lui être trouvée dans un si grand groupe, et ce d'autant que ce non-reclassement interne pose la question suivante : après Orange Business, à qui le tour?



Documents

[\[COMMUNIQUE DE PRESSE\] ORANGE : La F3C CFDT ne signe pas la Rupture Conventionnelle Collective qui prévoit la suppression de 670](#)